



*Une expérimentation de gestion des encombrants à
Villeurbanne et St Priest
Novembre 2015*

—
*Vos envies,
nos défis*
—

est
METROPOLE
HABITAT

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les constats de départ

- Problématique des encombrants généralisée sur la quasi-totalité du parc d'Est Métropole Habitat
- Engendre des conditions de travail difficiles pour les responsables d'immeuble, empêche parfois le débarrassage des ordures ménagères, donne une image négative d'une résidence et peut engendrer des risques de sécurité.
- En 2012, coût total du débarrassage par des prestataires extérieurs (sur les patrimoines de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne) : 158 259 € TTC
 - soit 21€ par foyer et 7912 mètres cubes = 3 piscines olympiques !!
 - (1 m³ d'encombrants = 19€ TTC de frais d'enlèvement en moyenne)
- Une partie de ces coûts est récupérée via les charges locatives > cheval de bataille des associations représentatives des locataires...





Exemples Jacques Monod décembre 2012



LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Une démarche adossée aux filières REP [Responsabilité Elargie du Producteur]

- Inspiration de l'expérimentation de Lille Métropole Habitat
- Collecte **gratuite** des encombrants par filière (mobilier, DEEE, ferraille, cartons, textile...) par des éco-organismes agréés par l'Etat
- Les encombrants sont ainsi stockés non plus en vrac mais par filière, dans des locaux prévus à cet effet

?

Le saviez-vous ?

OLE

Un éco-organisme est une société privée à but non lucratif menant une **mission d'intérêt général dans le domaine de l'environnement sous le contrôle des Pouvoirs Publics**, Ils sont financés par l'éco-contribution que nous payons à chaque achat de frigo, de mobilier, etc.





Monod

Coût de mise en place :
25 000€ Travaux
+1 500€ Signalétique

Financements :

12 500€ fonds propres

ASP

(avec OPAC du Rhône et Alliade Habitat)

6 250€ Ville Villeurbanne

6 250€ Grand Lyon



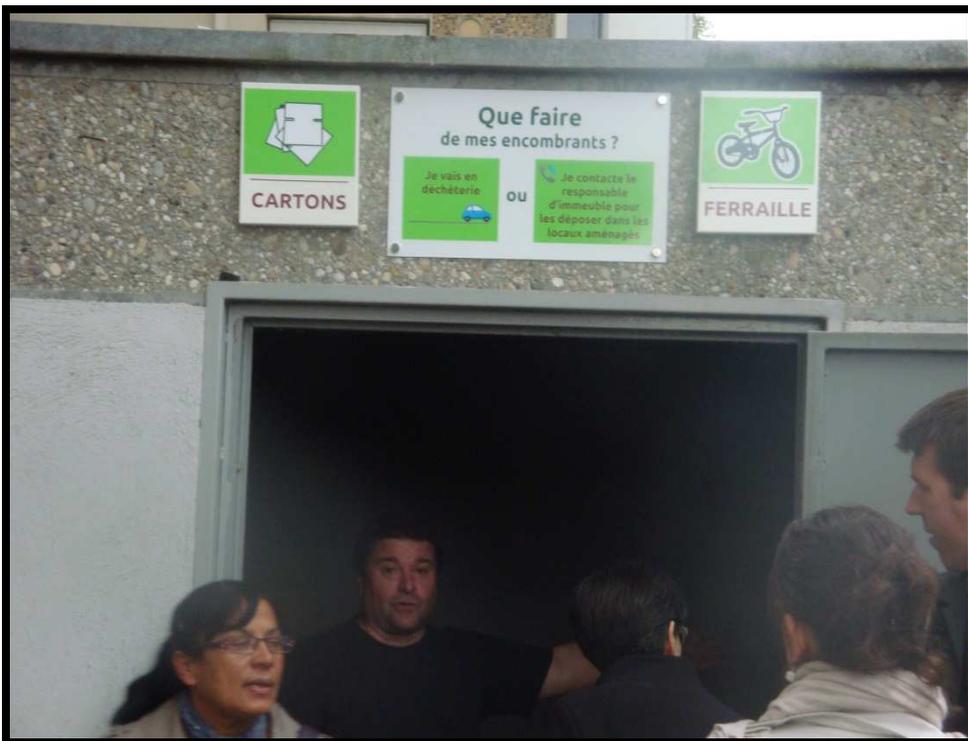
Plan masse de Monod

Quartier Jacques Monod - propreté et entretien des espaces communs



Emplacement du local de stockage

03/11/2015



St Jean

Coût de mise en place : 1 500€
(signalétique uniquement, pas
d'aménagement nécessaire car
utilisation d'un conteneur déjà sur
place et de locaux poubelles non
utilisés)

03/11/2015





Plan de situation

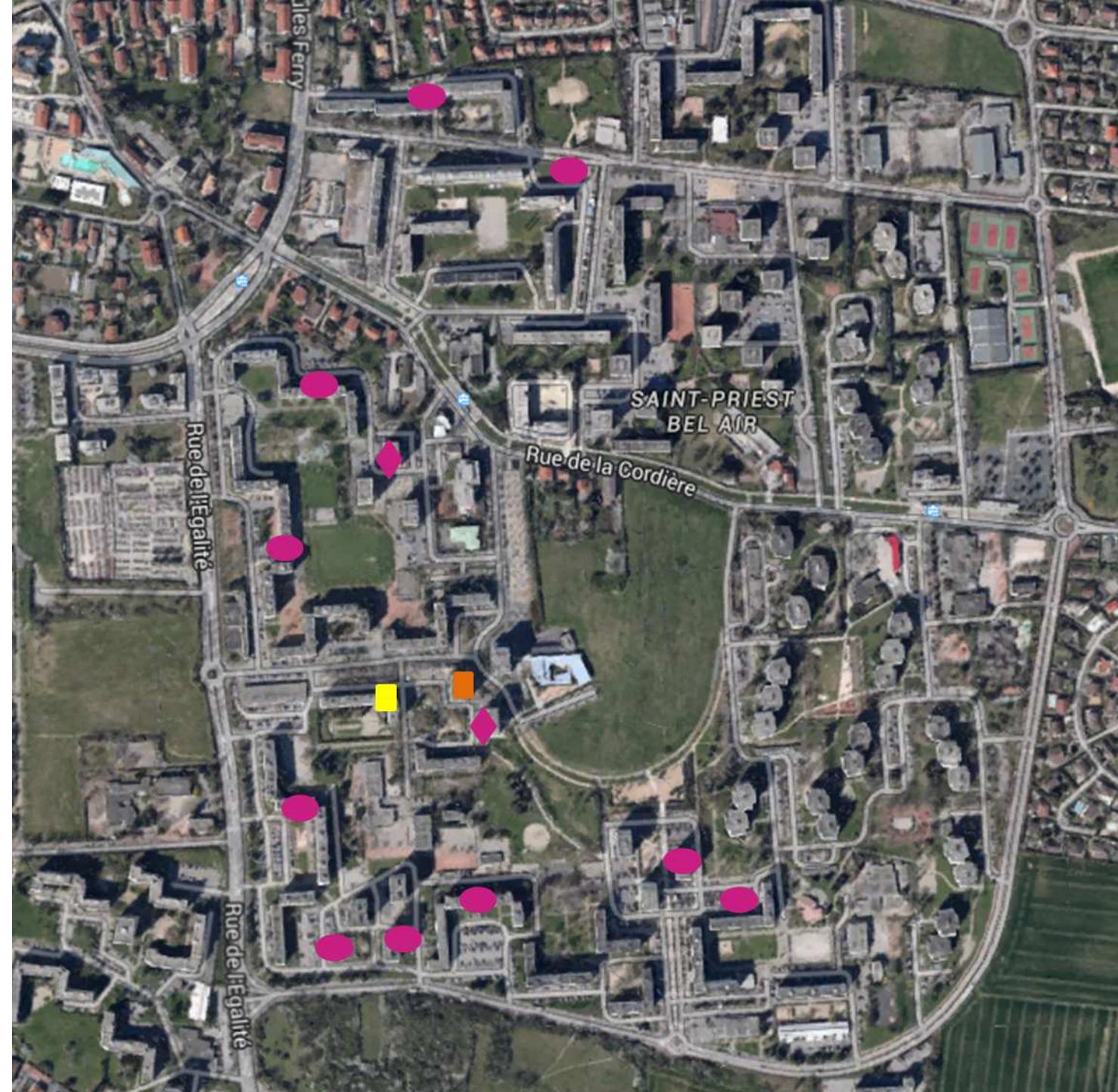


Emplacement du local de stockage Electroménager

Emplacement du local de stockage Mobilier

Emplacement du local de stockage Carton

Emplacement du local de stockage Ferraille et Objet Hétérogène



- Locaux encombrants toutes filières :**
- 13 rue Louis Braille
 - Résidence Cordière (conteneur maritime derrière la chaufferie)
 - 6 rue Laurent Bonneval
 - 14/15 rue Bel Air
 - 14 rue Mansard
 - 112 rue Farrère
 - 5 rue Farrère
 - 5 rue Mansard
 - 109 rue Barbusse
 - 19 rue Barbusse

- ◆ Locaux encombrants toutes filières sauf électronique et électroménager :**
- 101 place Laurent Bonneval
 - 106 place du 8 mai 1945 (porte bleue)

- Locaux mobilier uniquement :**
- 21 rue du 8 mai 1945

- Locaux électronique et électroménager uniquement :**
- 105 place du 8 mai 1945 (porte rouge)

20150213_Le Progrès_Saint-Priest Bel Air on peut désormais déposer ses encombrants dans un local.pdf - Adobe Reader

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

Outils Commentaire

Se connecter

▼ Exporter des fichiers PDF

Adobe ExportPDF

Convertissez des fichiers PDF au format Word ou Excel Online.

Sélectionner un fichier PDF :

20150213_Le Progrès_Saint-Priest Bel Air on p...

1 fichier / 612 Ko

Convertir au format :

Microsoft Word (*.docx)

Reconnaître le texte en Français

Modifier

Convertir

► Créer des fichiers PDF

► Envoyer les fichiers

Rédaction : 1 rue Claude Rador, 69500 Bron - 04 72 22 24 24 - lprbron@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

SAINT-PIREST Bel-Air : on peut désormais déposer ses encombrants dans un local

Environnement. Le bailleur social Est Métropole Habitat (EMH) a mis en place une nouvelle organisation pour améliorer la qualité de service.

Depuis le début le 2 janvier, le bailleur social Est Métropole Habitat (EMH) a mis en place sur la commune une nouvelle organisation de gestion des encombrants. « La mise en œuvre de TRIAULOGIS, une innovation sociale, explique la direction du bailleur social, a démarré en septembre 2013 sur la résidence Montod et le quartier Saint-Jean à Villeurbanne. On l'a étendue au quartier de Bel-Air ».

Pour cela, treize locaux en pied d'immeubles et un conteneur ont été mis à la disposition des habitants sur le plateau pour le tri de encombrants : dix dont un conteneur pour toutes les filières, deux pour toutes les filières sauf électronique et électroménager, un pour le mobilier uniquement et un exclusivement pour l'électronique et l'électroménager. « C'est une façon pratique d'aider les locataires à trier leurs encombrants, fait remarquer EMH. Mais pour autant, on tient à rappeler qu'en première intention, et en priorité, il est très fortement recommandé d'apporter ses encombrants auprès de la déchetterie de la rue du Mâconnais. Sinon, il y a la possibilité, lors d'un achat, de donner son ancien appareil ou mobilier au magasin dans le cadre de l'éco contribution ».

La collecte réalisée par des organismes agréés

Le locataire qui souhaite se débarrasser d'un encombrant en le déposant dans le local TRIAULOGIS correspondant à la filière de l'objet à trier, a le choix d'appeler le gestionnaire d'immeuble pendant ses heures de travail pour qu'il puisse ouvrir le local ou alors de déposer son encombrant devant le local en dehors des heures de travail

Communication tous azimuts

Dans un premier temps, les locaux ont reçu un flyer d'information dans leur boîte aux lettres. Une opération de porte à porte a été programmée sur le quartier afin de sensibiliser les habitants sur l'utilisation des locaux TRIAULOGIS. Une plaquette d'information est à venir. Elle aura pour but de présenter le dispositif et d'expliquer la démarche de tri des encombrants aux locaux. Enfin, au mois d'avril, un débarrasage solidaire sera organisé à Saint-Priest, sur le quartier de Bel-Air pour inciter les habitants à trier leurs encombrants.

ne sont pas respectées, nous serons contraints de faire ramasser les encombrants, laissés hors des zones dédiées, par un prestataire avec un coût répercuté sur les charges communes ». Il est à noter que le prix de la tonne est de 233 €. « Pour 2014, nous avons débarrassé 700 tonnes ».

700

C'est le nombre de tonnes d'encombrants débarrassés pas Est Métropole Habitat en 2014

■ Les portes des locaux concernés sont de couleur verte Photo Sarah Djazouli

[3 QUESTIONS A]

24 HEURES EN VILLE

« Notre amicale comntabilise actuellement près de

FR 10/63 05/03/2015

Bel-Air

Coût de mise en place :

- Utilisation de locaux OM existants, sauf une installation d'un conteneur maritime
- Peinture et signalétique

03/11/2015

NOS partenariats A CE JOUR



Eco-Systèmes



Eco-TLC via Le Relais à Villeurbanne et TriVallées à St Priest

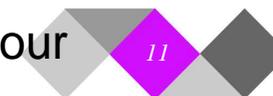
~~LE RELAIS~~



Ferrailleur pour l'instant



Pas d'éco-organisme, en recherche d'un partenaire pour rachat de matériau



NOS partenariats A CE JOUR

Ampoules ?



Piles ?



Quelques chiffres

Les volumes d'encombrants depuis janvier 2015

- ▲ Tonnages de mobilier apportés sur la plateforme d'Eco-Mobilier (hors quartier Bel-Air) : **64 tonnes**
- ▲ Tonnages de DEEE débarrassés par Eco-Systèmes (Monod + Bel-Air) : **11, 235 tonnes**
- ▲ Tonnages de textiles collectés par Trivallées depuis mars (Bel-Air + Poudrette) : **5,920 tonnes**
- ▲ Tonnages de textiles collectés par Le Relais (Monod + St Jean) : **11, 918 tonnes**



Quelques chiffres

Impact financier après 2 ans sur les charges récupérables : Monod et St Jean

Charges de débarrassage récupérables	2012	2013	2014
Monod	5 127.97 €	3 220.94 €	3 356.46 €
St Jean	5 824.84 €	6 620.27 €	1 642.15 €

Sur Bel-Air, une année n'est pas suffisante pour voir un impact significatif.



QUELQUES ENSEIGNEMENTS APRES deux ans D'EXISTENCE

- Amélioration visible de la propreté et du cadre de vie
- Formation du personnel de proximité et de toute la hiérarchie : sensibilisation large à cette thématique
- Implication essentielle des responsables d'immeuble, qui récupèrent encore beaucoup d'encombrants ailleurs que devant les locaux, mais pour qui TRIauLOGIS simplifie tout de même la tâche au niveau des locaux ordures ménagères
- Implication des partenaires, notamment les entreprises prestataires obligées de s'adapter au nouveau système (notamment modification des marchés d'entretien des espaces extérieurs)
- Des locaux qui commencent à être bien connus par les locataires
- Mais des progrès à faire et un effort collectif qu'il ne faut pas laisser s'essouffler. Besoin d'actions de sensibilisation régulières (porte à porte, événements en pied d'immeuble, etc.)

